

Les expositions

Autor(en): **Centa, E. Di / M.-L.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 641

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264896>

Nutzungsbedingungen

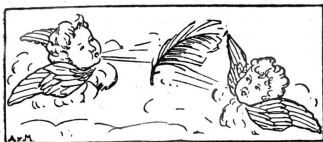
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



DE-CI, DE-LA

Examens de capacité ménagère.

La Société La Viscose à Emmenbrücke a organisé des examens de capacité ménagère pour les femmes de ses ouvriers. Elle le fit en collaboration avec la commission cantonale du service domestique de Lucerne, qui se chargea de préparer le programme des examens et de fournir les professeurs. Le programme d'examen comprenait treize épreuves différentes de travail, réparties sur deux jours. Le nombre des participantes fut de 27 femmes.

Des prix furent décernés aux participantes qui passèrent les meilleurs examens ; ils étaient de 300 fr. au maximum et de 100 fr. au minimum. La Société se chargea d'autre part de la propagande et s'intéressa également au programme des cours qui précéderent les examens où furent inscrites des questions sociales. Les résultats des examens furent communiqués à la direction, ce qui lui donna ainsi une idée de la situation des familles de ses ouvriers. Cette initiative eut beaucoup de succès et il serait souhaitable que d'autres fabriques suivissent l'exemple donné par la société La Viscose.

La situation abolitionniste dans le monde

La Fédération abolitionniste internationale nous communique son rapport pour l'année 1942, qui contient, entre autres renseignements, un tableau extrêmement détaillé et instructif de la situation abolitionniste actuelle — pour autant que des renseignements ont pu être recueillis — à travers le monde. Faute de pouvoir reproduire ici ce tableau, qui couvre plus de cinq pages, nous nous bornons à relever les mesures législatives ou réglementaires les plus importantes parmi celles dont nous avons eu récemment connaissance. Ce sont :

L'abolition au Mexique des maisons de débauche et de mise en carte (1940).

La restauration en Allemagne de lieux de débauche réglementés (date imprécise).

L'institution en Grande-Bretagne, à titre de mesure temporaire de guerre, du traitement obligatoire des personnes désignées par deux vétérans comme cause de contamination (c'est contre cette mesure que se sont énergiquement élevées plusieurs Sociétés féministes anglaises, telles que l'Alliance Sainte-Jeanne notamment. (Red.)

L'arrêt du Tribunal fédéral suisse constatant l'illégalité des peines portées par la législation cantonale contre les prostituées, de même que l'illégalité de diverses mesures administratives prises contre ces mêmes femmes.

Un semblable rayon mystique éclaire les autres contes de M^{me} Jeanne Unsworth, entre autres la sombre histoire du vieux marquis de Coctmor, de sa fille la fantasque Isola, de l'artiste Jan-le-Hellan et du mystérieux enchanteur Nizilizi. Là aussi un désordre profond règne sur les êtres. Nul ne sait où il va. Si le désespoir n'est pas complet, c'est qu'à chaque instant le désarroi de la Terre est traversé de rayons venus on ne sait d'où, et qui attestent une invisible présence. En vérité, ce n'est pas le désespoir qui règne ici, mais une atmosphère tragique dans laquelle les fous apparaissent les vrais sages. Y a-t-il rien de plus vain que la raison et l'activité humaines ? « Qu'est-ce que la voix d'un homme dans l'immensité du ciel et de la mer ? »

Si, comme on l'a dit, les femmes ont le don de l'intuition, le monde intérieur que révèle aujourd'hui cette intuition est peu rassurant. La venlerie que, non sans une touche de complaisance poétique, dénonce Elsa Triolet ; la constante lâcheté accompagnant des velléités toujours abandonnées, d'un regard de détective, poursuit Clarisse Francillon ; le trouble mystique auquel s'abandonnent les malheureux dépeints par Jeanne Unsworth..., sont-ce là les seules raisons de vivre ou de mourir ? On le dirait.

On n'est cependant pas tenté de crier à l'immoralité devant ces tableaux. Alors même qu'ils ne nous fascinent point, nous ne saurions en détourner les yeux. L'image qui se dessine dans un miroir est toujours pas-

Il y a cent ans...

...le 9 juin 1843, exactement, est née à Vienne Bertha de Suttner, l'auteur du livre fameux, qui devait bouleverser tant de consciences, Bas les Armes...

Les faits ici, plus que partout ailleurs, parlent par eux-mêmes. Quel commentaire en effet pourrions-nous ajouter, en pleine tragédie comme celle que nous vivons, à la simple mention de ce souvenir ?...

La „création d'occasions de travail“ et les femmes

(Fin de la 1^{re} page)

En second lieu, les 900.000 ménagères de Suisse dépensent ensemble environ les 2/3 de notre revenu national. Ce sont elles qui achètent pour la plus grande partie au petit commerce, et à l'artisanat. Par conséquent, une de nos tâches les plus urgentes sera de leur faire comprendre dès maintenant, par des articles de presse et par des conférences, que leur premier devoir pendant les périodes de chômage ne consiste nullement à vouloir tout faire soi-même, mais au contraire à procurer autant de travail rémunéré que leur budget de ménage le leur permet. S'il était possible d'engager 200.000 ménages à procurer du travail supplémentaire pour 5 fr. par mois, et 100.000 ménages à donner des ordres pour 10 fr. par mois, 24 millions de recettes annuelles seraient ainsi assurées aux petits commerçants, aux artisans, aux journaliers, à des milliers d'existences modestes, pour lesquelles le salaire d'une journée en plus ou en moins entre fortement en ligne de compte de leur budget !

...Un autre domaine dans lequel les autorités doivent pouvoir compter sur la collaboration des femmes est celui du reclassement de la main-d'œuvre disponible. L'opinion publique a tendance à croire que ce reclassement sera plus facile pour la main-d'œuvre féminine que pour la main-d'œuvre masculine. Nous ne sommes pas de cet avis... En effet, et pour la plupart, les femmes ont passé, comme l'homme, par un sérieux apprentissage et se sont spécialisées dans des professions déterminées. Il ne serait donc pas possible de les transférer dans une autre profession sans porter préjudice, et à leur carrière et à l'industrie qui les occupait et qui, tôt ou tard, peut de nouveau avoir besoin de leurs services spécialisés.

A côté de ces femmes solidement formées, il y a cependant toutes celles qui ne possèdent pas de préparation spéciale, et c'est dans cette catégorie qu'il faut s'attendre en premier lieu à de multiples changements dès que le travail commencera à manquer.

Si l'on se demande quelle branche d'activité pourrait absorber une bonne partie des chômeuses, la pensée se porte tout naturellement vers l'économie domestique. En effet, d'innombrables ouvrières mariées ne demanderaient pas mieux que de quitter leur travail à l'usine ou à l'atelier et de se vouer entièrement à leur ménage, à condition que le gain du mari suffise à l'entretien de la famille...

Le second domaine entrant en ligne de compte pour l'occupation de la main-d'œuvre féminine est celui de l'agriculture. Il s'adapte surtout aux femmes habituées aux gros travaux. Le personnel féminin pouvant ainsi être ramené à la campagne dépendra de la manière dont on saura améliorer les logements et les conditions de travail.

Le travail à domicile forme la troisième ligne des réserves féminines en cas de chômage. Mais ici également, il faudrait encore apporter de sensibles améliorations aux conditions de vie des travailleuses. (Voilà de l'eau sur notre moulin ! (Red.)

Vient ensuite notre hôtellerie qui, de longue date, est une des branches d'activité dans laquelle la main-d'œuvre féminine dépasse celle des hommes, 70 % de toutes les personnes occupées dans cette profession appartenant au sexe féminin. On propose en Suisse allemande de remplacer les sommeliers des buffets de gare par des sommeliers : les femmes font peut-être bien de laisser ces postes pénibles à leurs collègues masculins ; mais en général, l'hôtellerie est un domaine dans lequel elles excellent ; aussi, loin de les y supprimer, faudrait-il au contraire les encourager à y travailler encore davantage. Leur sens d'ordre, leur économie dans les petits détails, leur talent de rendre une maison confortable, de faire de l'hôtel un vrai chez-soi, tout les

sionnante et pleine d'enseignements précieux. Les reflets de notre temps que nous offrent trois femmes, écrivains de grand talent, sont cruels, sans doute, mais nets, et, sous des éclairages variés, également riches en vérité humaine.

Mariadne GAGNEBIN.

L'aide aux paysannes genevoises surchargées

S'il est en Suisse une question d'actualité, c'est bien celle de l'extension des cultures ; il faut défricher, ensemencer, gagner du terrain, cultiver toujours plus, pour que la subsistance de chacun soit assurée jusqu'à ce que prenne fin le conflit qui nous étrangle économiquement.

Les paysans et les cultivateurs de Suisse fournissent un effort énorme (ce dont les citadins que nous sommes ne se rendent pas toujours compte) et nous leur devons un grand tribut de reconnaissance. Nous devons bien reconnaître avec eux que c'est pour nourrir la population des villes qu'ils doivent se dépenser ainsi, car pour eux-mêmes « ils auront toujours assez » !

Mais dans cet effort immense sait-on quelle est la part des paysannes ? Le paysan n'échappe pas aux exigences de la mobilisation et pendant les périodes de service militaire, c'est sa compagne qui porte, la responsabilité de la bonne marche de l'exploitation. Il faut diriger les ouvriers agricoles (quand on a pu en trouver), les champs doivent être labourés, ensemencés, les récoltes rentrées quand même ! La tâche à la maison ne diminue pas pour autant, bien au contraire ! et il est presque impossible de trouver des aides ménagères pour la campagne. Cependant, l'essentiel du travail de maison doit être fait : le ménage, les lessives, les raccommodages, le jardin ; il faut élever les enfants, en mettre au monde, avoir l'enfant à tout, mettre la main à la pâte partout.

Comment s'étonner que beaucoup d'entre elles soient surmenées ? Une diaconesse nous disait récemment : « M^{me} X. vient d'avoir deux fausses couches successives dues au surmenage » ; ailleurs un médecin fait la remarque que toutes les paysannes d'un tel district sont épuisées et que beaucoup contractent des maladies de cœur.

Dans notre pays, un grand mouvement d'entraide s'est organisé. Il recrute des jeunes filles des villes disposées à porter secours pendant leurs

vacances aux paysannes surchargées ; elles ont à s'occuper du ménage, des enfants, du jardin, vont parfois aux champs quand elles ont quelques notions d'agriculture. Si la tâche est parfois dure, elle est aussi saine et dispensatrice de joies profondes. Beaucoup de celles qui ont tenté cette expérience ont eu la révélation de l'intense richesse de la vie à la campagne. Des malentendus séparent parfois citadins et campagnards, il y a là une merveilleuse occasion de rapprochement pour une meilleure compréhension réciproque.

Dans la plupart des cantons suisses, ce service revêt un caractère obligatoire et dans certains cas peut faire l'objet d'un ordre de marche. A Genève, aucune mesure de rigueur n'a encore été prise, mais nos paysannes sont tout aussi fatiguées qu'ailleurs. On nous a signalé bien des cas auxquels il aurait fallu apporter une aide urgente, qu'il n'a pas été possible de procurer.

Les jeunes filles d'au moins 18 ans, sachant faire un peu de ménage ou de jardinage, et qui voudraient consacrer quelques-unes de leurs semaines de vacances à l'Aide aux Paysannes surchargées, peuvent s'adresser au Secrétariat de Pro Juventute, 10, Taconnerie, Elles y recevront tous les renseignements qui pourraient les intéresser. X.

N. D. L. R. — Nous publions bien volontiers, à la demande de la Section genevoise de Pro Juventute, cet article qui, s'il n'apporte rien de nouveau à nombre de nos lectrices d'autres cantons, fera toucher du doigt la diversité de nos conditions locales, et les difficultés qui en résultent trop souvent pour les bonnes volontés désireuses de se rendre utiles. De 1939 à 1942 en effet, le Service Auxiliaire féminin de Genève s'est multiplié, avec le concours des autorités compétentes, pour organiser dans les unes ou les autres des 45 communes du canton cette « Aide à la paysanne », dont on lui avait fait un devoir pressant, et d'année en année ont été plus rares les cas de ménages campagnards où l'on a fait appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que cette année-ci, comme on s'en rend compte par appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que hâtions donc que nombreuses soient encore toutes celles qui répondront à Pro Juventute, dont nous recommandons à nouveau très chaudement l'appel.

dactylos de perfectionner leur connaissances professionnelles, car la concurrence sera énorme dès que la guerre touchera à sa fin.

ANNA MARTIN.



Les Expositions

Une petite ouvrière : une grande artiste

Ce n'est pas en critique d'art que j'ai répondu à l'invitation d'assister à la première exposition de peinture en Suisse, de M^{me} Laura Guyot, ce samedi 22 mai, à la galerie d'art Orlac, à Neuchâtel ; mais bien par solidarité féminine, par intérêt suscité par ces paroles de scepticisme dites à l'occasion de l'exposante : « Que peut-elle exposer ! elle sort d'un milieu d'ouvrier, n'a suivi que l'école primaire, n'a jamais su tenir un crayon et elle travaillait en fabrique avant de partir pour la Hollande comme gouvernante d'enfants. Là, tout en subvenant à ses besoins, elle prit des cours, et obtint le brevet de capacité pour l'enseignement du français, qu'elle enseigna avec succès pendant de longues années dans les écoles de La Haye... »

RUEF-CHEVALLIER
58 RUE DU RHÔNE
Sacs pour Dames
élégants, pratiques
Prix intéressants

Bébé
Vevrey
Rue d'Albion
M. P. 12
Maison spéciale de
LAINES et tous tricotés
maison
Sous-vêtements
dames et enfants

BAECHLER
Rembourser, spécialistes du tapis.

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

Rien n'égale les fleurs
de Hirt
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé
9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain.
S'adresser à Mlle BERQUIER
138, route de Chêne, Genève.
(Téléphone le matin : 4.55.66)



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gains,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

„LE CARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Tolleries - Soieries

Foyer de la Femme

1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93



Correspondance

Lettre ouverte au Docteur Muret
pour fêter ses 80 ans.

Cher Docteur,

Je m'en voudrais de l'omission toute fortuite
oui, le soir de votre fête d'anniversaire, m'a empêché
de prendre la parole, si, par l'intermédiaire
du *Mouvement Féministe*, notre trait
d'union, à nous suffragistes, je ne pouvais vous
dire l'attachement et l'affection qui nous unissent
à vous.

Dans l'été de 1913, quelques féministes de
Morges, où nous habitons alors, ma femme et
moi, faisons appel à votre dévouement pour
donner une conférence de propagande suffragiste.
Vous préchiez en nous des convaincus,
car ma femme n'avait-elle pas en 1911 participé
à la grandiose manifestation des femmes anglaises
qui étaient allées à travers Londres réclamer à
l'« Albert Hall » les droits réservés jusqu'alors
aux seuls hommes ? Et elle et moi, ne venions-
nous pas de cette fameuse école nouvelle de
éducation de Bedales, foyer de féminisme, dont la
femme du directeur était une pionnière du
mouvement ? Il fallait toutefois la persuasion de votre
parole et la force de votre expérience pour mettre
en branle les esprits et les conduire à des
actes. A l'issue de votre conférence se fondait le
groupe suffragiste de Morges dont nous fûmes
les premiers membres.

Malheureusement la guerre survint et, de même
qu'à notre époque actuelle, d'autres préoccupations
plus immédiates empêchèrent notre jeune société
de se développer comme nous l'eussions désiré.

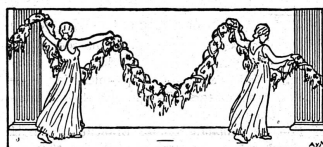
Cependant, à la faveur de la victoire des nations
démocratiques, les idées nouvelles, basées sur un
principe plus équitable de justice, faisaient des
pas de géant et le vote des femmes était introduit
dans la majorité des pays d'Europe. Seule, ou
presque seule, la Suisse restait à l'écart de ce
mouvement libérateur.

Nous avions entre-temps quitté Morges pour
Vevey, où, en 1917, vous étiez également l'ani-
mateur du Comité qui fonda le groupe veveysan
pour le suffrage des femmes, dont on a fêté l'au-
tomne dernier le XXV^{ème} anniversaire. Vous ne
vous êtes donc pas borné à votre vocation de mé-
decin-acoucheur, vous avez pratiqué sur la plus
grande échelle la maieutique des esprits ! Jamais
nous n'avons fait appel à vous en vain ; avec un
dévouement inlassable, vous êtes accouru nous
prêter main forte, lorsqu'il s'agissait de confé-
rences de propagande et de convaincre des esprits
rebelle ou mal informés. Je me rappellerai toute
ma vie la mémorable passe d'armes que vous
eûtes avec un homme de loi et de la polémique,
toute courtoise du reste, qui s'ensuivit dans la
Feuille d'Avis de Vevey. Et je regrette, pour ma
part, l'ardeur et la foi qui caractérisaient alors
notre groupe veveysan et les réactions parfois
vives du public qui savait s'enthousiasmer pour
des idées ; maintenant c'est le calme... dans toute
sa platitude !

Nous ne savons pas ce que la fin de cette
guerre nous réserve, mais laissez-moi vous dire que,
quoiqu'il arrive, vous avez bien mérité de la pa-
trie et que vous vous êtes acquis la reconnaissance
de notre association. En tant qu'homme, je fail-
lerais à mon devoir si je ne rendais hommage
à votre fidélité envers une cause à laquelle peu
d'hommes se consacrent et encore moins se sacri-
fient. Comme vous le disiez un jour, nous n'a-
vons aucun mérite à en tirer : ne faisons-nous
pas que rendre à un degré infinitésimal tout
ce que nous devons à nos mères et à nos femmes ?

Veuillez agréer, cher Docteur, mes sentiments
de vive gratitude et de sincère affection.

Albert TRUAN.



A travers les Sociétés

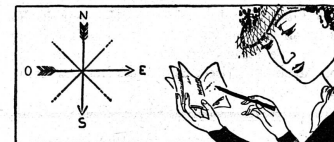
Chez les coopératrices romandes.

L'assemblée générale de l'U. C. R. qui s'est
déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la prési-
dence de M^{lle} E. Thénaz, a groupé 160 per-
sonnes venues de toutes les régions de Suisse
romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les
rapports administratifs : *L'Aide à la paysanne*,
Les trois journées de Freidorf, et une conférence
de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à
Lausanne : *Démocratie et Coopération*.

Parlant de l'activité des 25 groupes romands
en 1942, la présidente souligna le rôle éminem-
ment éducatif des causeries, lectures et études
diverses suivies par des mères, des futures mères,
et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la
vie sociale. Travail sans éclat, mais profond.
L'entraide, dont on s'occupe sans relâche,
fournit l'occasion d'appliquer directement les
principes coopératifs et procure aussi la joie de
servir. Un vœu est émis : que les membres ne
négligent pas le « recrutement », car un groupe
est voué à la mort si ses éléments ne changent
pas. Le vieillissement, la routine désagrègent.

Un rapport bref, riche, solide de M^{lle} F.
Cornuz (Lausanne) soulignait le travail énorme,
fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va
reprenre pour Lausanne en juin. De nouvelles
collaboratrices s'étant annoncées, cette aide pourra
être étendue à d'autres localités. Les coopéra-
trices comprennent leur devoir : femmes d'un pays
privé, elle créent par leur dévouement un
lien solide avec leurs sœurs de la campagne
dont la tâche va grandissant.

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées
aux coopératrices romandes pour le séminaire de
Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme
préparé avec soin : conférences, visites d'é-
tablissements, débats et soirée récréative. Les
sujets traités seront les suivants : *Le travail fé-
minin en Suisse romande*. — *La situation de la
femme dans l'union conjugale*. — *La vente à
tempérament*. — *La protection de l'enfance à la
lumière du code civil et du code pénal*. — La



Garnet de la Quinzaine

Vendredi 18 juin :

GENÈVE : Guilde des Coopératrices de Suisse,
Assemblée de déléguées, Foyer Coopératif,
11, Cours de Rive, 14 h. : Rapports divers, fixation
de la cotisation annuelle, élection. —
Le nouvel hebdomadaire coopératif romand,
par M. Ch. H. Barbier. — *Les coopératives
scolaires*, par M^{lle} N. Baechler. — Discussion.

Samedi 19 juin :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin
22, rue Etienne-Dumont, Assemblée gé-
nérale annuelle : 17 h. 30 : Séance administrative
(rapports de la présidente, de la trésorière
des vérificatrices des comptes, élections du
Comité, rapport sur l'Assemblée plénière à
Thoune, divers). — 19 h. 30 : Souper pique-
nique apporté par les participants (on pourra
se procurer du thé au local). — 20 h. 30 :
Une heure de musique et de poésie offerte
aux suffragistes par des membres de l'As-
sociation et leurs amis. — Cordiale invitation
à tous ceux qui aiment la musique et la poésie
et défendent le suffrage.

Lundi 21 juin :

ZÜRICH : Société d'utilité publique des fem-
mes suisses, Assemblée générale annuelle,
Palais des Congrès, 9 h. 30 précises : As-
semblée administrative, rapports, situation de
caisse, etc. — 11 h. : *Maitresses de maison
et problèmes du service domestique*, par M^{lle}
Mutzenberger. — 11 h. 30 : *Notre jeunesse en
danger*, par M. P. Kister (Berne). — 12 h.
30 : Repas en commun. — 14 h. 15 : *Que
pouvons-nous faire pour l'extension des cul-
tures ?* M^{lle} Däschinger (Berne). — 15 h. 30 :
Femme et patrie, par le prof. Schmid (Zurich).

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Petit Courrier de nos lectrices

Henriette à Jacqueline. — Vous aurez lu
comme moi, chère amie, l'article que l'un des der-
niers numéros de notre journal a consacré au pro-
blème si important de « la femme seule », et étant
comme moi enrôlée bon gré mal gré parmi les
célibataires, vous aurez certainement fait à son
sujet de nombreuses réflexions. Il en est une
que je tiens à vous communiquer, comme à
celles des lectrices du *Mouvement* que ce problème
me intéresse aussi : selon Mlle Elisabeth Hugue-
nin, qui l'a traité tout au long dans son dernier
volume, la femme célibataire serait, de l'avis des
médecins, bien plus fréquemment qu'une femme
mariée, victime de névroses et de déséquilibre
nerveux et, pour employer une expression plus
imagée qu'élégante, ce serait, chez elle, que l'on
trouverait surtout du « gibier de clinique ». Or,
une femme médecin avec laquelle je discutais m'a
opposé un démenti formel à cette affirmation,
déclarant qu'à sa connaissance, les femmes ma-
riées constituent autant que les célibataires la

clientèle des psychiatres. Et je dois dire que si
je regarde autour de moi, et compare fem-
mes mariées et femmes célibataires que je con-
naiss bien, je ne puis que lui donner raison. Qu'en
pensez-vous ?

Vieille suffragiste. — J'ai été très intéressée
par la nouvelle que l'on a fait entendre aussi la
voix des femmes de Genève pour le « Musée de
la parole » et n'ai pu m'empêcher de me livrer
à des réflexions à cet égard : comment nos ar-
rière-petites filles, quand elles entendent ce dis-
que, jugeront-elles la situation qui est la nôtre ?
La trouveront-elles douloureusement retardée ?
s'étonneront-elles du petit nombre de nos femmes
pasteurs, juges, professeurs d'Université, etc. ?
Je voudrais le croire !... mais en constatant le
recul actuel de plusieurs de nos causes, la
peine effroyable que nous éprouvons notam-
ment à nous faire reconnaître nos droits de ci-
toyennes... je ne puis m'empêcher de me de-
mander avec anxiété, si, tout au contraire, les Ge-
névoises de l'an 2042 ne considéreront pas avec
mélancoie qu'elles comptent encore moins que
nous dans la République ! Qui veut ma rassurer ?...